



HAL
open science

La régionalisation des systèmes universitaires : une coquille vide ?

Olivier Provini

► **To cite this version:**

Olivier Provini. La régionalisation des systèmes universitaires : une coquille vide ?. Marie-Aude Fouéré; Marie-Emmanuelle Pommerolle; Christian Thibon. Le Kenya en marche, 2000-2020, Africae, pp.297-299, 2020, 9782957305865. 10.4000/books.africae.2064 . halshs-03123869

HAL Id: halshs-03123869

<https://shs.hal.science/halshs-03123869v1>

Submitted on 31 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

La régionalisation des systèmes universitaires : une coquille vide ?

En 2006, le Conseil Interuniversitaire pour l'Afrique de l'Est (IUCEA) et le Service Allemand des Echanges Universitaires (DAAD) signaient un partenariat pour promouvoir des programmes d'assurance qualité au sein des universités publiques et privées est-africaines. L'agence de coopération allemande a ainsi investi 1,4 millions d'euros entre 2006 et 2012 pour ce projet de grande ampleur pour le secteur. Ce programme de coopération a, entre autre, permis aux personnels des différentes universités de suivre des formations de management en Allemagne et de rédiger des documents cadres qui fixent les benchmarks et les standards régionaux des procédures d'assurance qualité des établissements publics et privés de la région. Cette collaboration entre l'IUCEA et le DAAD s'inscrit dans une politique d'harmonisation de certaines activités des institutions d'enseignement supérieur dans le cadre de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et sur le modèle de l'intégration européenne (Union Européenne et processus de Bologne).

Ce conseil interuniversitaire est une structure administrative de l'EAC dont la constitution remonte à 1970 suite au démantèlement de l'Université d'Afrique de l'Est. La formation de l'IUCEA a en effet été encouragée par l'héritage des universités de Nairobi (Kenya), de Makerere (Ouganda) et de Dar es Salaam (Tanzanie) qui partagent une histoire singulière et des pratiques académiques anglophones communes puisqu'elles formaient, entre 1963 et 1970, l'Université d'Afrique de l'Est, un collège indépendant de l'université de Londres. L'IUCEA a eu alors comme mission officielle de coordonner et de piloter, avec les différentes commissions nationales de l'enseignement supérieur de chaque pays membres, les politiques universitaires de la région, le secteur étant pensé comme un moteur de l'intégration régionale. Les principaux objectifs affichés de l'IUCEA sont ainsi de faciliter les contacts entre les responsables des universités d'Afrique de l'Est, de fournir une arène de discussion aux acteurs de l'enseignement supérieur et de mettre en place des standards académiques comparables. L'IUCEA est donc un espace qui favorise a priori la circulation d'un savoir-faire technique en diffusant une certaine vision de ce qu'est, doit être et dit être l'université. Depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000, les différents secrétaires exécutifs de IUCEA, notamment le tanzanien Mayunga H. H. Nkunya et le rwandais Alexandre Lyanmabje, ont affiché leur volonté de renforcer l'uniformisation de l'espace régional, notamment sur la base de cette politique d'assurance qualité.

L'une des modifications centrales adoptées par les institutions d'enseignement supérieur dans la région, pourtant passée sous silence par la littérature scientifique, réside en effet dans les transformations mêmes de la gouvernance des universités publiques et privées par l'avènement de cette politique régionale d'assurance qualité. L'apparente nécessité de la mise en place de ces nouvelles procédures ont été légitimée par l'ICUEA vis-à-vis du défi que rencontrent les universités depuis la fin des années 1990 : la massification de l'enseignement supérieur. Avec le fleurissement des universités publiques et privées, on assiste en effet à l'avènement d'un véritable marché régional de l'enseignement supérieur. Par exemple, le Kenya dispose actuellement de vingt-quatre universités publiques pour soixante-huit privées, l'Ouganda respectivement onze et trente-trois et la Tanzanie onze et vingt-neuf. L'état de déliquescence des institutions publiques a libéré un espace sur le marché de l'enseignement supérieur en raison de la hausse de la demande. L'université privée s'est alors positionnée comme une alternative crédible à l'enseignement supérieur public. Cette massification de l'enseignement supérieur engage les responsables politiques et universitaires à répondre à l'augmentation du nombre d'étudiants. Le Kenya est par exemple passé de 62 677 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2002 à 194 528 en 2013, soit une hausse d'environ 210% en une dizaine d'année. Or, la hausse des effectifs interroge la qualité des prestations délivrées dans les établissements privés comme publics. L'IUCEA, dans le cadre de la construction de l'EAC, s'est donc positionnée comme une institution souhaitant améliorer et harmoniser le fonctionnement des universités de la région.

En se positionnant sur des sujets politiques sensibles, comme l'harmonisation régionale des frais universitaires payés par les étudiants, l'IUCEA affiche d'importantes ambitions pour encadrer les prochaines réformes, qu'elles soient inscrites dans des politiques nationales ou des stratégies plus localisées. Pourtant l'IUCEA et l'EAC ne possèdent pas encore de cadre législatif réellement contraignant pour piloter directement les politiques universitaires de la région et mettre en place une harmonisation des structures universitaires. Surtout l'IUCEA ne dispose pas encore des moyens budgétaires et humains de ses ambitions et doit nouer de nombreux partenariats avec les bailleurs de fonds étrangers pour mener ces programmes régionaux. L'IUCEA apparaît, de prime abord, comme une coquille vide où les universités publiques historiques, comme les universités de Nairobi, de Makerere et de Dar es Salaam, sont peu représentées. L'IUCEA est plutôt coopté par les nouvelles universités, publiques comme privées, qui y trouvent un espace de visibilité. Les conférences que l'IUCEA organise, de manière plus ou moins régulière, ne sont pas des espaces décisifs sur les politiques publiques d'enseignement supérieur où se discuteraient et se joueraient les transformations futures des établissements. Les réunions et séminaires de l'IUCEA sont, plutôt, des lieux de socialisation qui permettent aux acteurs politiques et

administratifs de se rencontrer, d'échanger et d'établir de nouveaux partenariats.

Les activités de l'IUCEA, dans le cadre de l'EAC, interrogent ainsi la régionalisation des politiques publiques d'enseignement supérieur en Afrique de l'Est. L'intégration régionale favorise et participe à la diffusion des théories dominantes sur les réformes à entreprendre, une dynamique facilitée par les activités de l'IUCEA et par la circulation des acteurs universitaires. Pourtant, l'harmonisation et la régionalisation des systèmes universitaires en Afrique de l'Est ont encore du mal à aboutir. Si les programmes d'assurance qualité se multiplient dans la région, cet exemple fait exception. L'exemple le plus discuté sur cette difficulté de mettre en œuvre des politiques régionales dans le secteur est, sans nul doute, celui des modèles économiques des établissements. Le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda ont des universités publiques et privées marchandisées, où la majorité des étudiants paient des frais d'inscription élevés, quand la Tanzanie et le Burundi ont encore des systèmes universitaires largement subventionnés par leurs gouvernements. Ces configurations sont le résultat des politiques et réformes héritées des différents gouvernements depuis les Indépendances. Les universités est-africaines, sous couvert de logiques de convergence, par exemple dans ces nouveaux modes de gouvernance, ont néanmoins leurs propres singularités, histoires et mémoires. Il existe des décalages importants entre les différentes universités publiques et privées, au point de remettre en cause la formation d'un espace universitaire est-africain homogène, notamment sur la question très politisée des frais de scolarités. Pourtant l'espace régional de la Communauté d'Afrique de l'Est paraît être une structure cohérente pour répondre aux défis de l'enseignement supérieur. Ceci est d'autant plus le cas que les universités sont devenues des institutions stratégiques dans le développement économique de la région. Preuve en est la place que les programmes nationaux (Visions 2030 au Kenya et Visions 2045 en Ouganda par exemple) leur accordent pour former un personnel qualifié et pour développer les capacités de la recherche dans les secteurs présentés comme stratégiques (sciences, énergie, management, etc.). Cela passera par un renforcement des capacités juridiques contraignantes de l'IUCEA et de l'EAC et par un budget conforme à leurs missions. Ces transformations ne pourront donc se réaliser sans une volonté commune et partagée de l'ensemble des différents responsables politiques de la région.

Olivier Provini

Olivier Provini est maître de conférences en science politique à l'Université de La Réunion et ancien allocataire de recherche à l'IFRA (Institut Français de Recherche en Afrique). Ses travaux portent, à travers une approche comparative, sur l'étude des politiques d'enseignement supérieur et sur l'analyse des politiques publiques en Afrique.